

MENTION : Etudes théâtrales

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence mention Etudes théâtrales permet d'aborder de façon progressive les axes principaux de la discipline, en les complexifiant et en les précisant au fur et à mesure des trois années. La licence mention Etudes théâtrales de l'Université Paris 8 est destinée à former et accompagner les étudiants qui souhaitent travailler dans le secteur du spectacle vivant. Cette formation peut mener à diverses formes de professionnalisation et à divers métiers tels que metteur en scène, acteur, dramaturge, auteur, scénographe, critique, chargé de production ou administrateur d'un théâtre ou d'une compagnie ainsi qu'aux métiers de la recherche et de l'enseignement. La formation ne s'apparente pas à une formation technique ou pratique qui enseignerait les métiers de comédien ou de régisseur par exemple, mais est complémentaire de ce type de formation (*ex : conservatoire ou école de théâtre*). La formation en théâtre à l'université Paris 8 a pour premier objectif de former des étudiants aux éléments fondamentaux du spectacle vivant, en théorie et en pratique, et de les accompagner dans l'acquisition et l'exercice d'un esprit critique et d'une méthodologie de travail rigoureuse.

La première année de licence (L1) est destinée principalement à la découverte et à l'acquisition d'un socle de connaissances de base de la discipline, notamment dans les matières suivantes : histoire du théâtre, analyse de spectacle, esthétique, politique culturelle et pratique théâtrale (*jeu et improvisation*).

La deuxième année de licence (L2) approfondit les acquis de la première année, en reprenant de façon plus pointue des axes déjà abordés, en se concentrant sur des périodes historiques spécifiques (XIX-XX^e siècles) ou des formes théâtrales issues d'autres ères culturelles (théâtres du monde). Elle développe également de nouveaux outils et champs de réflexion et de compétences, théoriques et pratiques (*histoire de la mise en scène, performance, dramaturgie, théories du jeu, écriture dramatique, pratique d'écriture scénique*). Plusieurs enseignements sont consacrés à la découverte des métiers du théâtre et à la rencontre avec des professionnels du secteur.

La troisième année de licence (L3) propose des aspects plus précis sur la discipline et ouvre des réflexions sur les méthodes d'analyse et de recherche, théorique et/ou pratique, en lien avec le Master *Théâtre, performances et sociétés* (TPS) et la méthodologie du mémoire universitaire. Cette troisième année donne la possibilité aux étudiants d'affiner leur parcours académique tout en entamant une pré-professionnalisation (*stage et possibilité de mener un projet tutoré en recherche-crédation en L3*). Cette troisième année articule par ailleurs le champ des études théâtrales et du spectacle vivant avec d'autres sciences humaines telles que la sociologie, la philosophie, l'anthropologie ou l'ethnoscénologie.

Le département Théâtre est lié par une convention avec l'**Académie Fratellini**, école nationale supérieure de cirque qui ouvre un atelier par semestre aux étudiants du département Théâtre. Les apprentis de l'Académie Fratellini suivent deux cours par an au département Théâtre, en plus des enseignements dispensés à l'Académie.

Un partenariat existe avec le **TGP** (Théâtre Gérard Philippe), CDN de la Seine-Saint-Denis, notamment autour des cours d'analyse de spectacle et d'un parcours de spectateur. D'autres partenariats existent également avec des institutions théâtrales et culturelles de Paris et d'Ile-de-France, tels que le **Théâtre de la Colline**, le **104** et le **TPM** (Théâtre Public de Montreuil).

SPECIFICITES DES LICENCES A PARIS 8

Soft skills

Ce nouveau cursus à l'université a été fondé sur l'ambition de promouvoir la créativité des étudiants, de mettre en valeur leur savoir-faire et de créer des circulations nouvelles entre compétences disciplinaires et capacités transversales. L'EC Méthodologie de l'expérience étudiante (M2E), destiné aux L1, mettra l'accent sur l'adaptation aux apprentissages universitaires et l'EC Projet personnel et professionnel (M3P), suivi par les L2 et L3, prendra la forme d'ateliers de mises en situation professionnelle et de préparation à la poursuite des études en master.

Ces modules sont complétés par des formations relevant du catalogue *So Skilled* telles que « engagement étudiant », « apiculture » et « accueil handicap ».

Langues

Un EC de langue est obligatoire en L1, L2 et en L3, à choisir parmi les langues proposées par le Centre de langues (CDL). La plupart des cours de langues du CDL exigent le passage d'un test de niveau avant le début des cours qui détermine les enseignements que l'étudiant pourra suivre. Les modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, sont consultables sur le site internet du CDL : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-TESTS-DE-LANGUES-460->

Le département d'Italien offre par ailleurs deux cours spécifiques « Italien à travers le théâtre » ouverts aux étudiants de la licence Théâtre (L1, L2, L3) et du master TPS.

UFR de rattachement

Arts, Philosophie, Esthétique

Secrétariat :

Bât. A, salle 120 (L1 et L2)

Bât. A, salle 031 (L3)

☎ 01 49 40 66 01 (L1 et L2) - 66 16 (L3)

@ / licence.arts@univ-paris8.fr (L1 et L2)

theatre@univ-paris8.fr (L3)

Site Internet :

www-artweb.univ-paris8.fr

Compétences numériques - Préparation PIX

Compétences numériques est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Il est aussi un outil d'évaluation des compétences et connaissances numériques des élèves du collège et du lycée, des étudiants, des professionnels et des citoyens. Chaque étudiant de licence a dans sa maquette de formation, un élément constitutif (EC) sur les compétences numériques : « Compétences numériques, préparation PIX ». Informations sur le site du Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN) : <http://bapn.univ-paris8.fr/index.php/cours-informatique/pix-competes-numeriques>

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent être admis en licence les étudiants titulaires :

- du baccalauréat
- d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, Capacité en droit, BT, ...)
- d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles
- d'une validation des études supérieures accomplies notamment à l'étranger.

Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, ...).

Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous au site internet de Paris 8 à l'adresse suivante : <https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription>

ATTENDUS PARCOURSUP

Attendus nationaux auxquels s'ajoutent des attendus spécifiques :

- capacité de lire et d'analyser des textes littéraires et théoriques
- capacité de rédaction littéraire et théorique (écrit, argumenté, structuré)
- goût pour la littérature et le spectacle vivant, éventuellement, une pratique théâtrale amateur et/ou débutante

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La mention Etudes théâtrales est composée d'une majeure, d'une mineure et d'enseignements transversaux.

Tous les enseignements de la Majeure contribuent à la formation d'un socle nécessaire de compétences en études théâtrales.

La première année (L1) introduit à l'histoire et aux principales esthétiques théâtrales tout en initiant à des formes et des exemples de pratiques théâtrales.

La deuxième année (L2) initie aux principales méthodes de jeu et aux formes performatives, ainsi qu'à d'autres formes spectaculaires (théâtres du monde, cirque, marionnettes, masques, performance, théâtralités numériques...) et aux méthodologies théâtrales. Les enseignements pratiques déclinent des exemples et des dimensions abordées en cours théorique (par exemple, un style de mise en scène ou une école de jeu). Parallèlement, des enseignements d'introduction aux politiques et aux structures théâtrales, à leur fonctionnement et mode de gestion sont mis en place.

La troisième année (L3) ouvre sur des champs et des questionnements plus complexes, souvent interdisciplinaires : ethnoscénologie, théâtre et sciences humaines, etc.

La Mineure constitue des cours complémentaires par rapport aux cours de la Majeure. La plupart du temps, elle comprend un cours de pratique et un cours théorique.

1^{re} ANNÉE DE LICENCE (L1)

MAJEURE - 36 ECTS	
Semestre 1	Semestre 2
UE 1 - Majeure (3 cours - 18 ECTS) EC 1 Analyse des spectacles (6 ECTS) EC 1 bis Histoire et esthétique du théâtre 1 (6 ECTS) EC 1 ter Pratiques fondamentales 1 - Corps en scène (6 ECTS)	UE 4 - Majeure (3 cours - 18 ECTS) EC 4 Politiques publiques du théâtre (6 ECTS) EC 4 bis Histoire et esthétique du théâtre 2 (6 ECTS) EC 4 ter Pratiques fondamentales 2 - Improvisation et pratiques de jeu (6 ECTS)

MINEURE - 6 ECTS	
Semestre 1	Semestre 2
UE 2 - Mineure (2 cours - 6 ECTS) EC 2 Dramaturgie (3 ECTS) EC 2 bis Cours mutualisé UFR Arts ou EC Libre (3 ECTS)	UE 5 - Mineure (2 cours - 6 ECTS) EC 5 Atelier d'écriture (3 ECTS) EC 5 bis Histoire - Approfondissement (3 ECTS)

TRANSVERSALE - 6 ECTS	
Semestre 1	Semestre 2
UE 3 - Transversale (2 cours - 6 ECTS) EC 3 Méthodologie de l'expérience étudiante - M2E (3 ECTS) EC 3 bis Compétences numériques (3 ECTS) (possibilité de valider cet EC au S2)	UE 6 - Transversale (2 cours - 6 ECTS) EC 6 Langue (3 ECTS) (possibilité de valider l'EC 6 au S1 et l'EC 3 bis au S2) EC 6 bis Cours mutualisé UFR Arts ou EC libre (3 ECTS)

2^e ANNÉE DE LICENCE (L2)

MAJEURE - 18 ECTS	
Semestre 3	Semestre 4
UE 7 - Majeure (3 cours - 18 ECTS) EC 7 Histoire de la mise en scène (6 ECTS) EC 7 bis Lire le théâtre (6 ECTS) EC 7 ter Atelier jeu et écriture performative 1 (6 ECTS)	UE 10 - Majeure (3 cours - 18 ECTS) EC 10 Introduction à la performance et aux formes performatives (6 ECTS) EC 10 bis Théories du jeu (6 ECTS) EC 10 ter Pratiques spectaculaires du monde (6 ECTS)

MINEURE - 6 ECTS	
Semestre 3	Semestre 4
UE 8 - Mineure (2 cours - 6 ECTS) EC 8 Atelier voix et scène (3 ECTS) EC 8 bis Écritures scéniques (3 ECTS)	UE 11 - Mineure (2 cours - 6 ECTS) EC 11 Atelier jeu et écriture performative 2 (3 ECTS) EC 11 bis Approfondissement 1 - Cours au choix parmi l'offre de cours théoriques de L2 au S1 ou S2 (3 ECTS)

TRANSVERSALE - 6 ECTS	
Semestre 3	Semestre 4
UE 9 - Transversale (2 cours - 6 ECTS) EC 9 Projet personnel et professionnel M3P (3 ECTS) EC 9 bis EC Tremplin (3 ECTS)	UE 12 - Transversale (6 ECTS) EC 12 Langue (3 ECTS) (<i>possibilité de valider l'EC 12 au S1</i>) EC 12 bis EC libre (<i>dont EC Engagement, EC Soft skills, ou EC Coopérative</i>) ou Stage (3 ECTS)

3^e ANNÉE DE LICENCE (L3)

MAJEURE - 18 ECTS	
Semestre 5	Semestre 6
UE 13 - Majeure (3 cours - 18 ECTS) EC 13 Théâtre et autres arts (6 ECTS) EC 13 bis Théâtre et Sciences humaines et sociales (6 ECTS) EC 13 ter Projet scénique 1 (6 ECTS)	UE 16 - Majeure (3 cours - 18 ECTS) EC 16 Ecrit de fin d'étude (6 ECTS) EC 16 bis Scène et salle (6 ECTS) EC 16 ter Projet scénique 2 (6 ECTS)

MINEURE - 6 ECTS	
Semestre 5	Semestre 6
UE 14 - Mineure (2 cours - 6 ECTS) EC 14 Approfondissement 2 - Cours au choix parmi l'offre de cours théoriques de L2 et L3 au S1 (3 ECTS) EC 14 bis Economie du spectacle (3 ECTS)	UE 17 - Mineure (2 cours - 6 ECTS) EC 17 Approfondissement 3 - Cours au choix parmi l'offre de cours théoriques de L2 et L3 au S2 (3 ECTS) EC 17 bis Atelier scène et technologies (3 ECTS)

TRANSVERSALE - 6 ECTS	
Semestre 5	Semestre 6
UE 15 - Transversale (2 cours - 6 ECTS) EC 15 Langue (3 ECTS) (<i>possibilité de valider l'EC 15 au S2, notamment pour les cours ciblés théâtre</i>) EC 15 bis EC libre ou Stage ou Projet tutoré (3 ECTS) (<i>un seul stage ou projet tutoré sur l'année</i>)	UE 18 - Transversale (2 cours - 6 ECTS) EC 18 EC Tremplin (3 ECTS) EC 18 bis EC Libre (<i>dont EC Coopérative</i>) ou Stage ou Projet tutoré (3 ECTS) (<i>un seul stage ou projet tutoré sur l'année</i>)

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances (MCC) qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques. Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu peut être proposé au sein de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.

Elles sont également accessibles sur le site de l'université dans la rubrique « Organisation des études » de l'onglet Études & diplômes (<https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarité-et-d-examens>)

FORMATION CONTINUE

Le statut " Formation continue " couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité.

Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à info-df@univ-paris8.fr



POURSUITES D'ETUDES

La formation en théâtre peut être poursuivie, au sein du département, en Master Arts de la scène et du spectacle vivant, au sein du parcours « Théâtres, performances et sociétés » ou autour de la conception et du développement de projets culturels dans le cadre du parcours « Projet culturel et artistique international » à l'université Paris 8.

Il existe par ailleurs des formations spécifiques complémentaires dans d'autres universités, françaises ou étrangères (Masters de Mise en scène et de dramaturgie, Médiation culturelle, Art-thérapie, Management et ingénierie culturelle, etc.).

SCUIO-IP

Information, orientation,
insertion professionnelle

 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap

Aménagements
pédagogiques pour les étudiants
en situation de handicap

 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI

Mobilité étudiante

 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr

